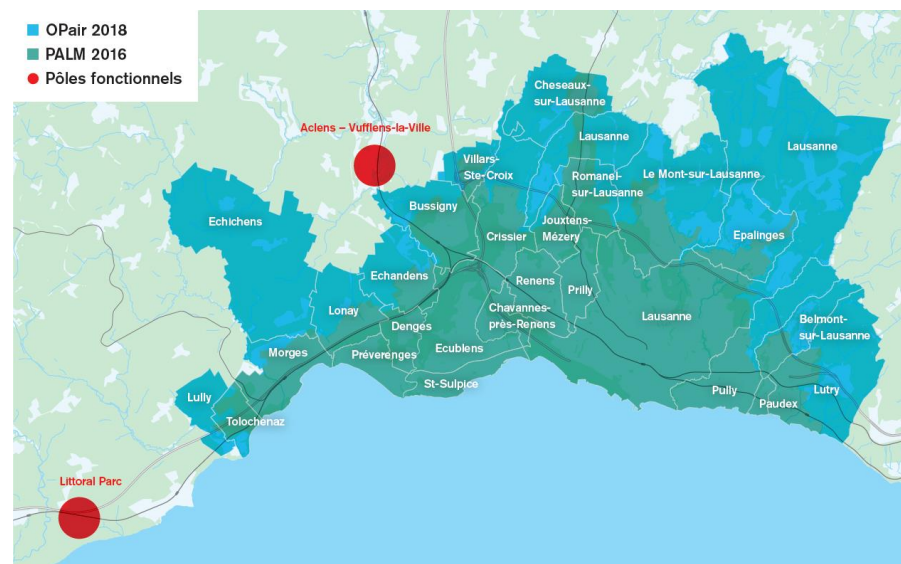


Qualité de l'air: Plan des mesures OPair de l'agglomération Lausanne-Morges 2018



Jacqueline de Quattro

conseillère d'Etat en charge du Département du territoire et de l'environnement

Isabelle Rossi

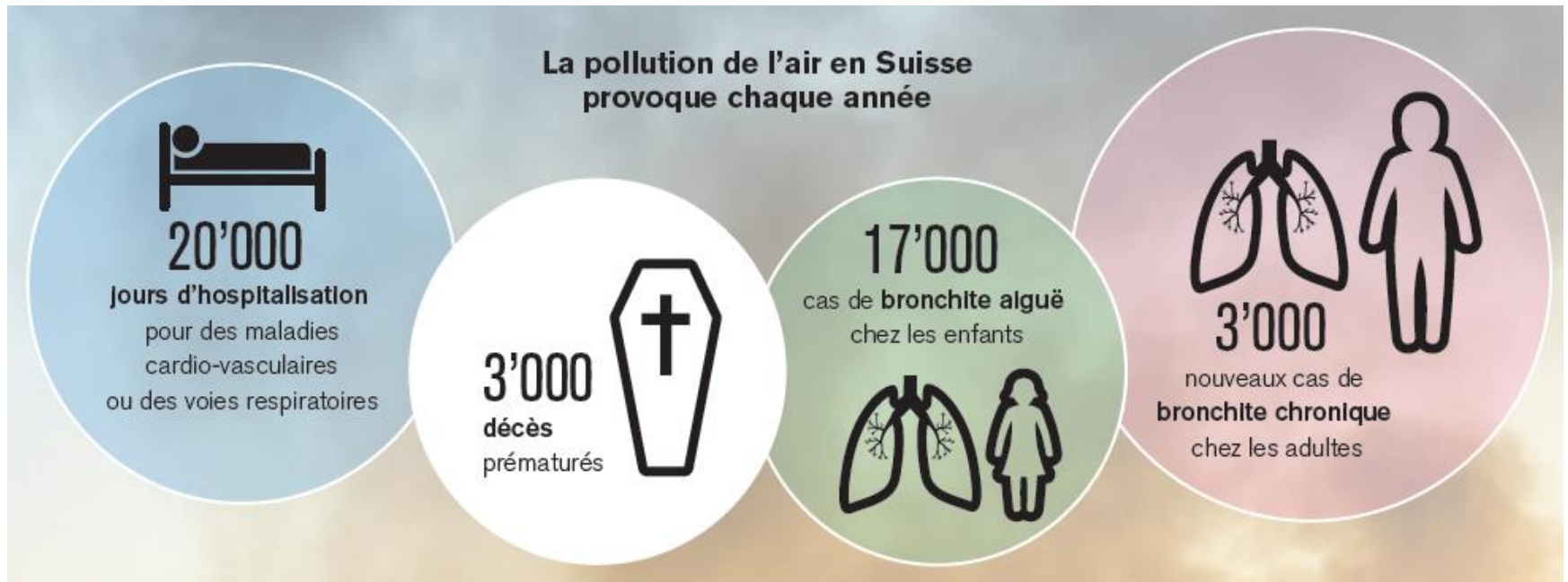
médecin cantonal adjointe

Clive Muller

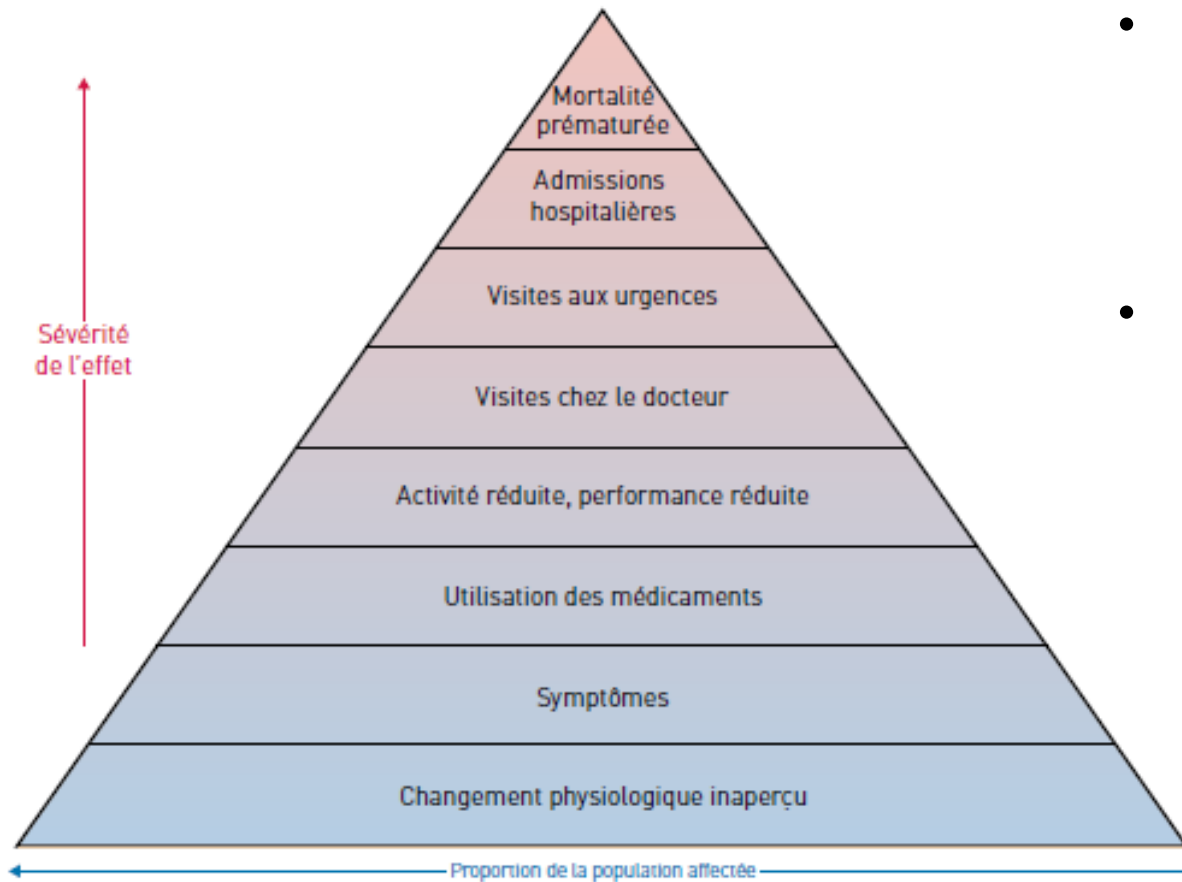
chef de la division Air, climat et risques technologiques

Pollution de l'air et santé

- En Suisse, la pollution de l'air fait partie des principaux facteurs de risque de décès et de handicap

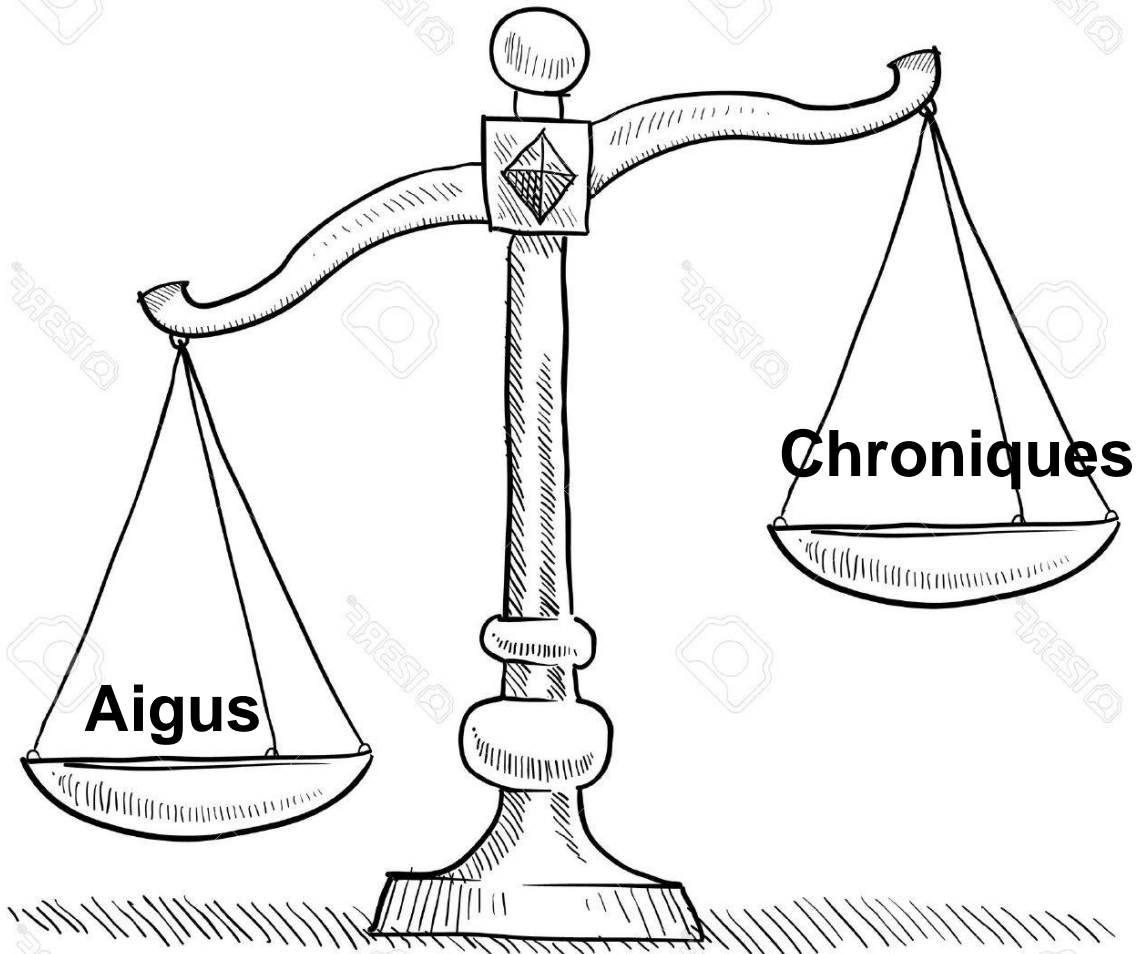


Lourd fardeau sur la santé publique



- L'exposition à la pollution de l'air concerne la population entière
- La mortalité prématurée n'est que la partie émergée de la problématique

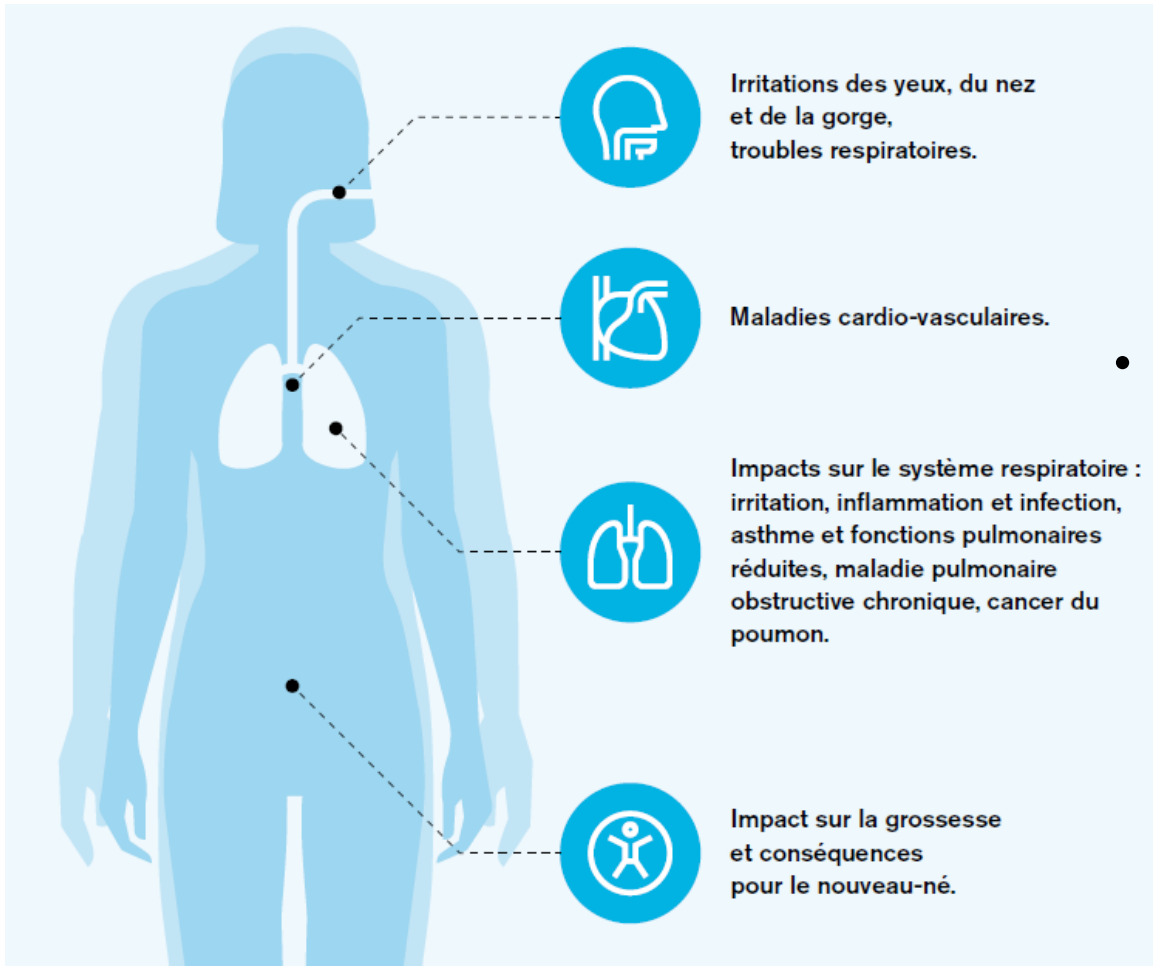
Effets aigus et chroniques



Mécanismes d'action

- Inhalation par les voies respiratoires:
 - effet irritant, oxydatif et cancérigène
- Passage dans la circulation sanguine et atteinte systémique de plusieurs tissus et organes.

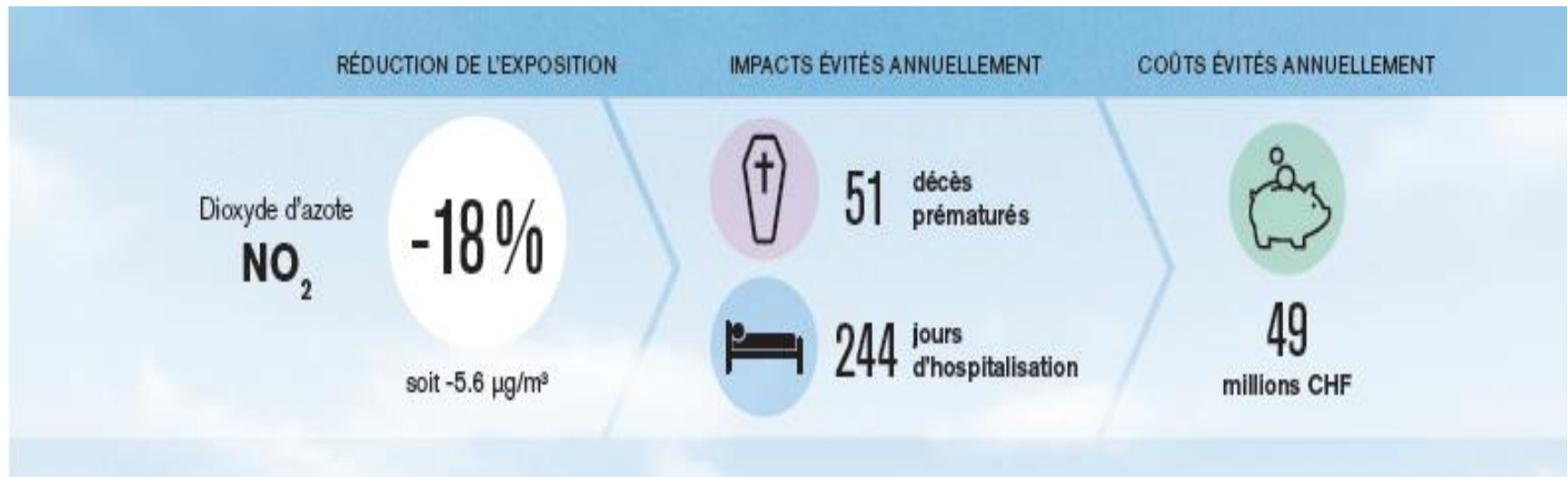
Effets sur la santé



- **Cause** d'augmentation de consultations, visites aux urgences et mortalité prématurée.
- **D'autres effets** ne cessent d'être démontrés: par ex. maladies neurodégénératives, diabète, développement cérébral et pulmonaire chez les enfants.

Amélioration de la qualité de l'air

- Agglomération Lausanne-Morges de 2005 à 2015



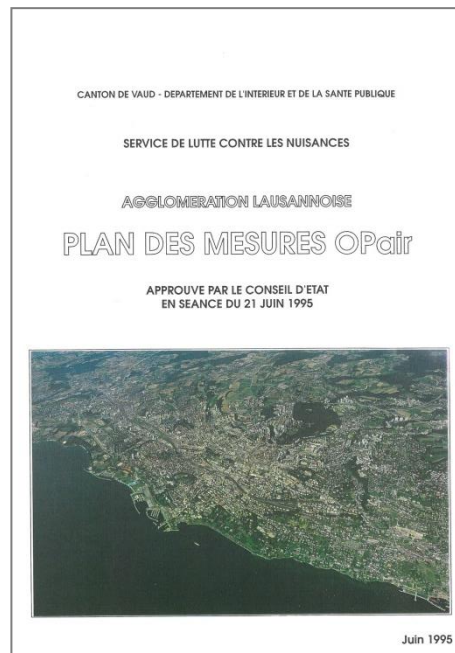
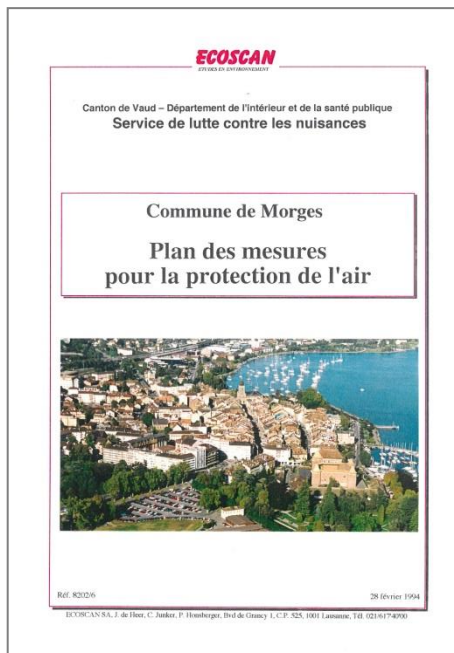
Conclusions

- Le Plan Opair fédère de nombreux acteurs autour d'une finalité commune qui est la qualité de l'air.
- Toute amélioration de la qualité de l'air aura des effets positifs sur la santé de la population.
- Les agglomérations sont particulièrement concernées, car elles ont une densité de population et sont sources de pollution élevée.
- Les mesures dans le domaine de la mobilité qui visent un report modal et le développement de la mobilité douce sont à même de générer d'importants co-bénéfices sanitaires en agissant également sur l'activité physique.
- Toutes les mesures visant une réduction des émissions de CO₂ sont également importantes car elles atténuent les effets liés aux changements climatiques dont les effets sur la santé au travers des canicules sont déjà manifestes.

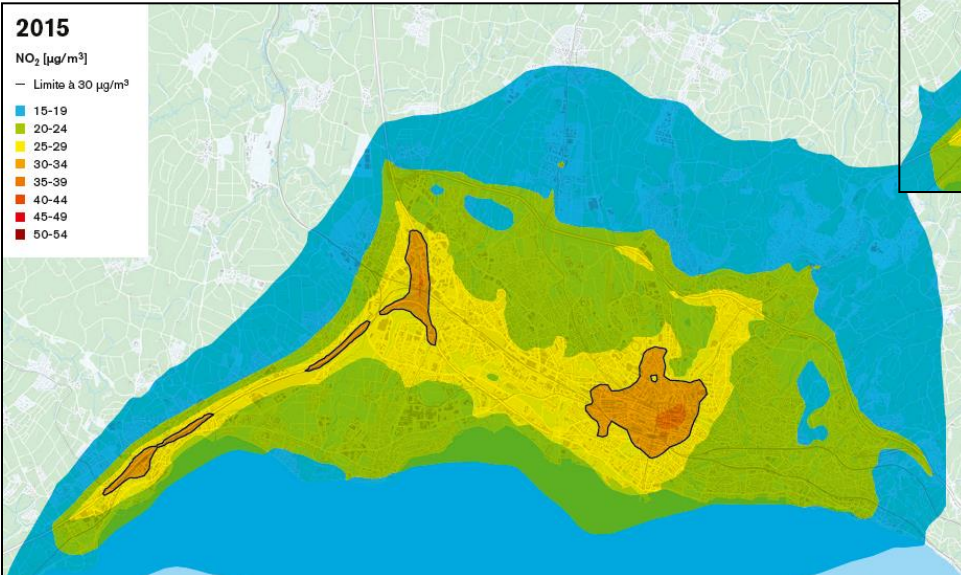
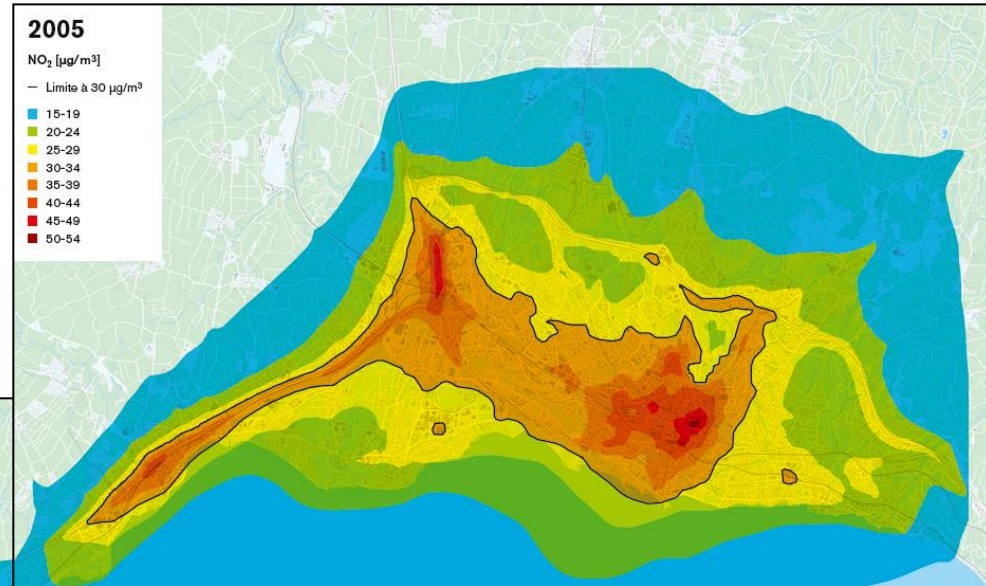
Plan des mesures en cas de pollution excessive

- Fixe les mesures visant à assainir l'air
- Coordonne les domaines ayant une incidence sur la qualité de l'air
- Est contraignant pour les autorités

Outil du Conseil d'Etat depuis près de 25 ans



Des résultats encourageants pour le dioxyde d'azote



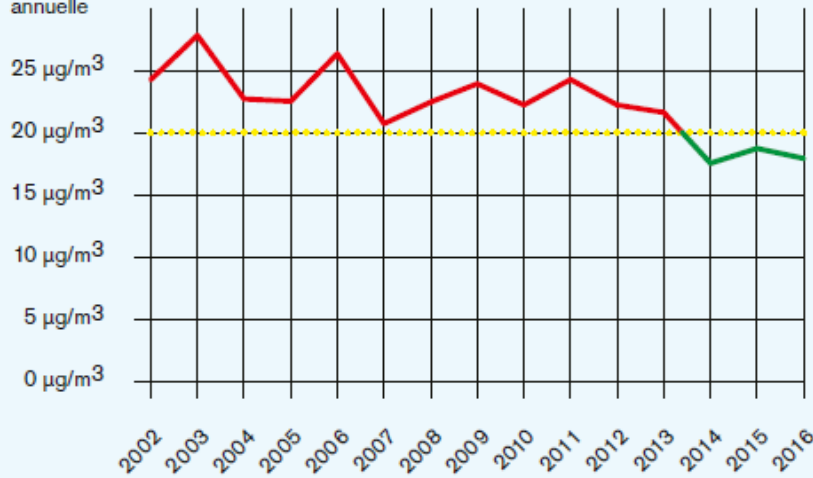
Evolution des concentrations annuelles moyennes de NO₂ dans l'agglomération Lausanne-Morges

Les particules fines, le polluant d'aujourd'hui

PM10

Valeur limite OPair : 20 $\mu\text{g}/\text{m}^3$

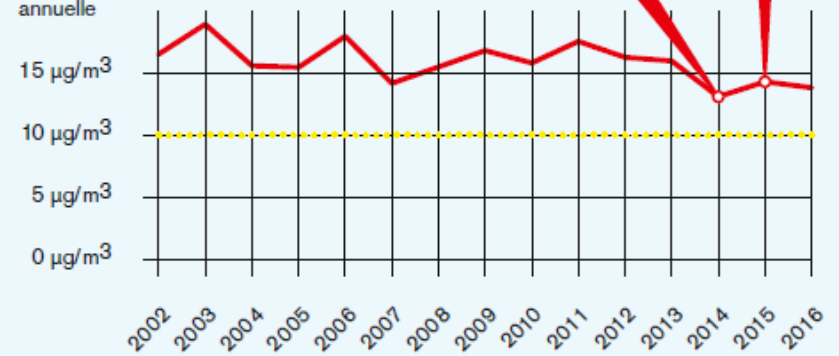
Moyenne annuelle



PM2.5

Valeur limite OMS : 10 $\mu\text{g}/\text{m}^3$

Moyenne annuelle



Concentrations moyennes annuelles de PM10 mesurées et concentrations moyennes annuelles de PM2.5 estimées à Morges

Révision du plan OPair



- Vise une réduction du **NO₂** et des **particules fines**
- Avec un périmètre adapté :
26 communes
2 pôles fonctionnels
- Agit sur 7 domaines d'action déclinés en **25 mesures**

Aménagement du territoire

Objectif **Concilier assainissement de l'air et objectifs de densification**

- Privilégier l'aménagement du territoire de manière à minimiser le trafic
- Améliorer la planification de la production et de l'utilisation de l'énergie



Cohérence PALM – Plan des mesures OPair

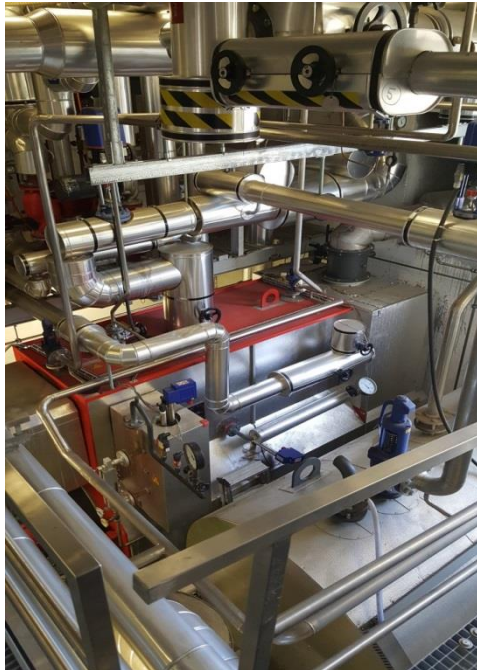
Localisation de « la bonne activité au bon endroit »

Disponibilité effective d'une desserte adaptée par les transports publics

Planification énergétique territoriale

Objectif Réduire les émissions des installations de chauffage

- Planifier et privilégier les énergies de réseau
- Réduire la consommation dans les bâtiments



Sources d'énergies renouvelables

Réseaux de distribution d'énergie thermique

Efficacité énergétique des bâtiments

Efficacité énergétique des projets de construction

Installations de chauffage à bois de faible puissance

Objectif Réduire les émissions du trafic motorisé

- Augmenter la part modale des TP et de la mobilité douce
- Réduire les émissions dans les centres



Aménagement et exploitation du réseau routier

Stationnement public

Stationnement privé

Parkings d'échange (P+R)

Objectif Réduire les émissions du trafic motorisé

- Augmenter la part modale des TP et de la mobilité douce
- Réduire les émissions dans les centres



Plans de mobilité

Stratégie cantonale pour le covoiturage

Transports publics

Infrastructures de mobilité douce

Véhicules à hautes performances énergétiques et écologiques

Industrie et logistique

Objectif Réduire les émissions industrielles et des poids lourds

- Généraliser les filtres à particules
- Optimiser le transport de biens et de matériaux



Réduction des émissions industrielles et artisanales

Analyse du transport logistique

Réduction des nuisances du transport logistique

Connaissance et gestion du sous-sol

Pôles fonctionnels

Objectif Réduire l'impact des pôles sur le trafic dans l'agglomération

- Favoriser les activités permettant le report modal
- Développer l'interface rail-route de la ZI de la Plaine de la Venoge



Littoral Parc

Zone industrielle d'Aclens – Vufflens-la-Ville

Communication et suivi

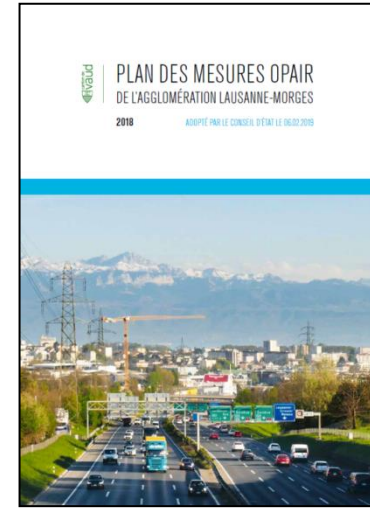
Objectif **Sensibiliser et informer la population**

- Communiquer en cas de pic de pollution
- Collaborer avec la ligue pulmonaire



Suivi et promotion du plan OPair

Conclusion et perspectives



Une actualisation du plan des mesures OPAir :

- Inscrite dans la continuité du plan 2005
- Vise une réduction à long terme de la pollution
- Adaptée à l'évolution des enjeux démographiques, urbain et énergétiques de l'agglomération
- Conforme à l'évolution du cadre légal (OPair 2018)
- Cohérente avec les politiques climatiques et énergétiques



Vers un plan d'action PM2.5 et un plan climat cantonal